



LA VOIX DE LA PLAINE

P.L.A.I.N.E. Association régie par la loi de 1901 (agrément 1252 du 27/12/97)
Siège: 19, rue du Coq Chantant 59126 LINSELLES

L'union fait la force. P.L.A.I.N.E. la pratique depuis plusieurs années en militant au sein de collectifs d'associations tels que Nord Nature, le collectif pour une alternative à l'A 24 ou le collectif contre les nuisances routières. Les associations de défense de l'environnement ont souvent à déplorer de ne pas être entendues par leurs élus locaux.

Alors il faut s'unir encore pour parler plus fort.

Le 7 avril dernier, 15 associations œuvrant sur notre territoire (voir page 3) dans les domaines de l'environnement et du cadre de vie ont décidé de se regrouper pour travailler ensemble. Chacune gardera son identité et ses particularités, mais toutes mettront en commun leurs connaissances et collaboreront pour une plus grande efficacité.

Cette dynamique associative montre que les militants de l'environnement et du cadre de vie ne se découragent pas malgré les obstacles et sont déterminés à obtenir la prise en compte de leurs préoccupations par leurs responsables politiques.

L'assemblée générale statutaire de l'association le 21 janvier 2005 a eu une nombreuse participation. Nous avons profité de l'assistance pour reposer oralement aux élus présents les problèmes évoqués dans nos courriers.

Elle fut suivie d'un spectacle «géologie» proposé par la compagnie Dire d'étoile sur l'histoire de la terre.



Sortie à HOUTHEM en Belgique

Le dimanche 20 mars Philippe Mouton, guide Nature, nous a emmenés sur les chemins.

Les objectifs étaient :

Observation et analyse du paysage, mise en évidence des facteurs favorables à la biodiversité, observation de la faune et de la flore.

Beaucoup de pédagogie dans cette animation réussie, bravo Philippe !

Manifestation à Amiens

Le collectif pour une alternative à l'A24 a organisé, le samedi 23 avril à Amiens, une manifestation à laquelle nous avons participé.

Un représentant de P.L.A.I.N.E. faisait partie de la délégation qui a été reçue en préfecture pour aller porter les propositions d'alternatives à l'A 24 dans la ville du ministre des transports.



Le point sur l'A24.

Le ministre des transports, Monsieur de Robien semble décidé à accélérer le dossier de l'autoroute A24. En effet, en début d'année il a demandé que soit défini un fuseau de 1 Km de large dans lequel seront poursuivies les études et sur lequel il prendra une décision d'ici fin 2006. Le 26 avril dernier a eu lieu la première réunion du comité de pilotage.

Les évolutions positives de la position ministérielle sont l'existence d'une nouvelle hypothèse de tracé s'écartant de la métropole lilloise et l'évocation dans un courrier au Préfet «d'un tracé neuf ou des aménagements de voies existantes ». L'aménagement de voies existantes ne semblait pas avoir été retenu lors du débat public. C'est une solution que nous soutenons, à condition de ne pas donner le caractère autoroutier à ces voies mais d'en faire des nationales à quatre voies.

Pour notre secteur, il y a 3 hypothèses à l'étude :

- Le tracé «historique » combattu depuis longtemps par de nombreuses associations et désormais jugé néfaste par la quasi-totalité des élus de la métropole. La Communauté Urbaine a d'ailleurs demandé au gouvernement la levée de l'emprise de l'A24 sur son territoire, comme quoi la mobilisation de la population peut être payante.
- Le passage par la N58 belge que nous combattons également. Vu sa proximité et sa localisation par rapport aux vents dominants, cette option risque d'avoir autant de retombées négatives pour nous en termes de pollution que le passage dans la Métropole.
- Enfin une troisième hypothèse s'éloigne de la région lilloise en envisageant un raccordement à la Belgique dans la zone **Steenvoorde-Ypres**. Cette solution n'avait jamais été évoquée auparavant par les pouvoirs publics. Elle sera désormais étudiée, c'est une retombée positive du débat public. Elle a l'avantage de ne pas accentuer l'effet «entonnoir » sur la Métropole et d'écarter le transit international d'un secteur déjà saturé avec l'A22 et la rocade Nord-Ouest. Par contre il n'est guère réjouissant d'envisager le passage d'une autoroute au milieu des Monts de Flandre, zone verte et touristique préservée jusqu'ici. Notre Région n'est pas spécialement riche en la matière.

Mais il faut bien garder présent à l'esprit qu'à ce jour aucune des 3 hypothèses ne tient la corde, contrairement à ce que l'on entend dire ici ou là par des personnes qui prennent leurs désirs pour des réalités. Les tracés par la N58 ou par Ypres demandent l'accord des autorités belges, voire pour la N58 celui des entités flamandes et wallonnes.

Le tracé à travers la communauté urbaine de Lille a été pris en compte depuis une trentaine d'années dans les schémas d'urbanisme, des terrains ont été acquis à cet effet. **Attention, cette solution qui est totalement dépassée fait aussi figure de solution de facilité.**

Quelle que soit la solution retenue et son impact plus ou moins ressenti au niveau local, PLAINE tient à rappeler son opposition à une autoroute de plus témoignant de la **priorité toujours accordée par nos dirigeants au transport routier**, alors que nul n'ignore plus son impact sur la pollution et en particulier sur l'émission des gaz à effet de serre et leurs conséquences sur les changements climatiques.

Certes la décision de réaliser le canal Seine Nord est une très bonne chose. Mais alors que les accords de Kyoto sont enfin entrés en vigueur, nous souhaitons une politique plus volontariste en matière d'alternatives à la route. Oui au canal Seine Nord, mais avec en complément une priorité au transport des marchandises par rail et au développement des transports en commun pour les personnes.

Dans notre contribution au débat public nous nous interrogeons sur la prise en compte dans l'étude de ce projet de liaison autoroutière du caractère pérenne ou non de l'approvisionnement pétrolier. Aujourd'hui nous constatons sans surprise le renchérissement du cours du pétrole, en raison du déséquilibre entre l'offre et la demande. Cette situation est structurelle et pas simplement conjoncturelle. **Les perspectives de croissance forte et inéluctable du trafic routier avancées par les zéloteurs du projet restent-elles pertinentes**, si tant est qu'elles l'aient été ? Je pense que non.

Compte rendu de l'assemblée générale de l'association le 21 janvier

La composition du conseil d'administration de l'association, nommé par l'Assemblée Générale est la suivante : Dominique Bouvry, Sylvie Dujardin, Donatienne Galliot, Georges Joachim, Laurent Lavoine, Christian Marie, Ghislaine Marie, Brigitte Meurillon.

A l'issue de l'Assemblée Générale statutaire (rapports d'activité, financier, moral à votre disposition), un dialogue s'engage avec les élus municipaux présents. Les membres de PLAINE commentent un courrier, adressé en mairie quelques jours plus tôt, concernant le chemin des Chapelles. Les demandes portent sur un meilleur balisage, quantitativement (il est inexistant à certains endroits) et qualitativement (les marques de peinture pourraient être complétées par des panneaux informatifs). Il y a aussi une inquiétude sur le devenir des chapelles. Certaines ne sont pas entretenues et se dégradent. Sans intervention d'entretien à court terme, elles risquent de disparaître.

Monsieur Vandrisse nous annonce *qu'une réponse sera donnée à nos demandes d'aménagements. En ce qui concerne l'état des chapelles, le problème est qu'elles appartiennent à des propriétaires privés. A la demande de l'association, Monsieur Vandrisse se déclare favorable à rencontrer les propriétaires pour évoquer avec eux l'éventualité d'un transfert de propriété de ces chapelles vers la collectivité.*

Un autre sujet est ensuite abordé : la replantation de haies bocagères. Elles présentent de nombreux avantages tels que la préservation de la biodiversité, la lutte contre l'érosion des sols, l'intérêt paysager, etc... La nouvelle politique agricole commune entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2005 impose aux agriculteurs de mettre en place une surface consacrée au couvert environnemental égale à 3% de la surface aidée de leur exploitation. Les membres de P.L.A.I.N.E. émettent le souhait d'entamer des discussions avec la municipalité et les agriculteurs afin que ce couvert environnemental puisse parfois être utilisé à la replantation de haies bocagères.

Après avoir évoqué les problèmes liés à la plantation de haies (passage d'engins lors du curage de fossés, coûts liés à la plantation et à l'entretien), les représentants de la municipalité, Monsieur Vandrisse et Madame Petitprez *se déclarent favorables à l'ouverture de discussions entre les différents partenaires.* Madame Marie Deroo, conseillère générale, intervient sur le problème des coûts générés par ces haies en faisant lecture d'une délibération du Conseil Général précisant les aides mobilisables par celui-ci pour favoriser ces plantations.

Communiqué

Le 7 avril 2005, 14 associations réunies à Linselles, décident de travailler ensemble à la découverte et à la qualité de leurs territoires transfrontaliers.

Elles souhaitent s'enrichir de leurs expériences, échanger leurs informations et réfléchir à des actions communes visant au respect de la nature, de l'homme et de son cadre de vie.

Elles invitent toutes les associations animées des mêmes objectifs à les rejoindre.

Association du village (Bousbecque)
C.L.A.I.R.E. (Halluin)
Cheval chemins (Quesnoy sur Deûle)
C.L.C.V. Ecole des consommateurs Linselles
Collectif contre les nuisances routières (Métropole Nord)
Eco-Vie (Mouscron-Comines B)
G.O.N. section Le Tadorne
Le Halot - Chêne vert (Comines, Quesnoy sur Deule)
Les jardiniers Roncquois
Ligue contre la violence routière 59-62 (Tourcoing)
Mieux Vivre au Blanc-Four (Roncq)
P.L.A.I.N.E. (Linselles)
Verlin vers l'autre (Verlinghem).
Association Vieille Motte Rosiers A.V.M.R. (Neuville En Ferrain)

Depuis, deux autres associations nous ont rejoints : Association pour la défense de la qualité de vie à Wambrechies et Lompret Environnement.

Samedi 4 juin 2005, l'association a participé à une manifestation en souvenir de Raoul Gadeyne, tué en vélo. **PLAINE** s'associe à la douleur de la famille de ce Roncquois très actif (Association des jardiniers Roncquois).



Barge à queue noire, photo Julie Marion

Dimanche 12 juin, nous avons bénéficié d'une journée de formation à l'ornithologie. Julie Marion de Nord Nature, nous a emmenés sur les sentiers du Platier d'Oye observer et écouter les oiseaux du bord de mer. Bonne humeur et grand air assuré !



Informations sorties :

Les 2 et 3 juillet 2005, **PLAINE** participe à la fête des associations de Linselles ...

Le 3 juillet 2005, avec le GON Lille Ouest, Le Tadorne : Bras mort de la Lys à Comines-Wervicq. Observation de la nidification des oiseaux sur les bras de la Lys. RDV 9h Place de Comines France.

Dimanche 2 octobre 2005, **PLAINE** vous invite à découvrir le bocage de l'Avesnois ...

Dimanche 16 octobre 2005 : rallye pédestre «couleurs d'automne» avec le Halot - Chêne Vert, à Comines (www.lehalotchenevert.free.fr).

D'autres sorties nature proposées toute l'année sur le site de Nord Nature : www.nord-nature.org

La revue trimestrielle de **Nord Nature**, ainsi que de nombreux ouvrages sur la nature, sont à votre disposition à la Bibliothèque Pour Tous de Linselles, au centre culturel Thérèse Boutry, route de Hautevalle

Nos objectifs : Défendre les intérêts de la nature et de l'environnement en informant et en sensibilisant le public. Proposer des activités pédagogiques et de découverte. Peser dans les débats liés à ces questions.

Si nos activités vous intéressent rejoignez-nous !

P.L.A.I.N.E.

Association agréée le 29/03/01 au titre de l'article L 252-1 du code rural, Tel : 03 20 23 23 71

Imprimé par les Ateliers MALECOT (C.A.T.) à Lomme

